

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 71 (1942)   |
| <b>Heft:</b>        | 9   |
| <br><b>Artikel:</b> | Deux bambins  |
| <b>Autor:</b>       | Marjan  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-1040720">https://doi.org/10.5169/seals-1040720</a>     |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Deux bambins

Depuis longtemps déjà, je les voyais, ces deux petiots, vagabondant à travers le village, jetant des pierres et de vieilles boîtes dans le bassin communal, ou dans les jambes des petits promeneurs plus faibles qu'eux, grimpant sur les murs en y laissant quelques morceaux de leur pantalon et de leurs genoux, jetant dans l'air des mots malodorants, fuyant, l'air narquois, devant les adultes qui les menaçaient.

On m'avait souvent répété : « Ceux-ci vous donneront du fil à retordre quand vous les aurez en classe. » Je répondais toujours par un geste de scepticisme. Mais au fond, je n'appréhendais nullement, car le lot de l'éducateur n'est pas fait que d'enfants sages. Je voyais là de vilaines courbes à redresser, et j'espérais bien que, Dieu m'aidant, j'arriverais à mes fins. Alors je me réjouissais du bien que j'allais faire sous peu à ces deux bambins que leurs parents oubliaient de surveiller suffisamment.

Ils sont arrivés au premier mai. Ils se sentaient grandis par l'ardoise et le syllabaire qu'ils s'efforçaient de porter comme s'ils en avaient l'habitude. Ils n'essayèrent aucune espièglerie : à sept ans, on n'est pas facilement espiègle ; on fait une farce sans le savoir, parce qu'on veut voir « comment ça fait » et que les bizarries de la vie amusent.

Mes deux galopins, donc, maintenant sont des élèves. D'abord, ils ont ouvert de grands yeux. Ce silence, malgré une vaste salle bien remplie ; cette obéissance unanime au maître, cet apport par chacun de connaissances plus ou moins simples ; ces histoires à écouter, ces dessins à exécuter, ces couleurs, cette gymnastique, ces chants, ces pages écrites sans taches, ces belles notes en rouge sur des cahiers bien propres, tout cela les étonnait. Que de choses à apprendre, à essayer, à découvrir, pour ces deux enfants habitués à éprouver tout ce qu'ils rencontraient ! Loin de regretter leurs gambades, ils étaient heureux au milieu de leurs compagnons. Ils sentaient que leur attitude, leur obéissance, leur silence contribuaient à cette bonne atmosphère scolaire. Ils étaient quelqu'un dans la salle, on s'intéressait à eux, on les guidait, on leur demandait d'agir. Dans la rue, on leur défendait au contraire tant de choses ! Si bien qu'un jour l'un d'eux me dit, au moment où je le licenciais plus tôt que ses ainés : « J'aimerais bien rester encore. »

Et maintenant, ils savent qu'ils sont écoliers non seulement en classe, mais aussi au dehors. C'est pourquoi, les cailloux et les vieilles boîtes ne prennent plus d'envol ; le bassin communal est plus propre ; les murs sont solitaires et les gens disent : « Ces deux gosses sont plus tranquilles depuis qu'ils vont à l'école. » Leurs parents croient à un miracle et admirent l'instituteur.

Et pourtant, la recette pour cette sorte de miracle est si simple !

*Marjan.*

## Appel pour les journées de l'Armée



Depuis le début de la mobilisation de 1939 jusqu'à ce jour, les Œuvres sociales de l'Armée ont pu secourir des milliers de soldats et leurs familles grâce aux ressources mises à disposition par le Don National suisse. Il a été dépensé à cet effet plusieurs millions de francs. Le service de linge et vêtements a distribué à lui seul pour plus de 3 millions de francs de sous-vêtements. La reconnaissance de tous ceux qui ont bénéficié de ces secours est grande. L'activité des Œuvres sociales de l'Armée a largement contribué à maintenir dans notre pays la paix intérieure, et à rendre toujours plus forte la confiance réciproque.

Il faut pouvoir continuer cette aide qui répond aux nécessités actuelles et représente, en outre, un devoir national. Les Journées de l'Armée des 30 et 31 mai doivent permettre de réaliser en partie ce but. En 1940, à l'occasion de cette même manifestation qui revêtit un caractère grandiose, plus de 600 000 plaquettes furent vendues.

Peuple suisse, mets ton point d'honneur à atteindre ce même résultat. Un franc représente un sacrifice à la portée de la plupart des bourses, mais songe qu'un demi-million de francs signifie pour plus d'une famille de mobilisé dans la gêne, la libération de cruels soucis. D'autre part, le succès de la vente des insignes honore aussi le travail des sculpteurs oberlandais, car le 90 % des frais de fabrication de ces plaquettes revient aux sculpteurs. Là encore cette action a été en bénéédiction à plusieurs, en procurant du travail à une classe frappée par le chômage, et en soulageant bien des misères.

Or, il ne s'agit pas seulement d'estimer le travail national et de reconnaître l'aide fournie par le Don National, mais avant tout d'honorer nos braves soldats. Ils méritent nos louanges et nos témoignages de gratitude. N'est-ce pas à leur persévérence sans défaillance et à leur esprit de ferme décision que nous devons d'avoir échappé à la terrible tourmente ?

Citoyens, citoyennes, vous qui avez eu le privilège de jouir des bienfaits de la paix, protégés par notre armée, c'est à vous que s'adresse cet appel, montrez-vous dignes et reconnaissants du bonheur qui vous échoit en partage.